

**Question de Nicolas Bescond relative au projet de construction de la prison de Noiseau**

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs années, l'assemblée départementale a exprimé à de nombreuses reprises un avis défavorable au projet de construction d'un établissement pénitentiaire, à l'horizon 2027, sur les communes de Noiseau et La-Queue-en-Brie. Cette position a été réaffirmée à la suite de la décision de l'Etat de reconnaître ce projet comme relevant d'un « Projet d'Intérêt Général ». Nous souhaitons, à ce titre, de nouveau attirer votre attention sur les conséquences qu'il engendrerait.

Depuis sept ans, les habitants de Noiseau, les agriculteurs, les associations locales ainsi que l'ensemble des élus du Val-de-Marne, toutes sensibilités politiques confondues, se mobilisent massivement contre ce projet.

L'opposition à ce projet repose essentiellement sur des enjeux écologiques : l'artificialisation de plusieurs hectares de terres agricoles et de zones humides, situées en lisière d'une forêt classée et dans l'une des dernières zones de respiration et de continuité écologique d'un territoire déjà fortement urbanisé.

Par ailleurs, le département du Val-de-Marne accueille déjà la maison d'arrêt de Fresnes, dont l'état de dégradation avancée impacte gravement les conditions de détention et de travail des personnels pénitenciers. Cette situation, dénoncée de longue date, a conduit à une condamnation de l'Etat il y a sept ans, et justifie aujourd'hui pleinement sa réhabilitation.

Pourtant, en dépit de ces différents éléments, nous avons appris avec stupéfaction, la décision de la Présidente de la Région Ile-de-France, pourtant initialement opposée à ce projet, d'intégrer le centre pénitentiaire de Noiseau au SDRIF-E, ainsi que son approbation par décret en Conseil d'Etat le 10 juin 2025.

Dans ce contexte, au regard de la mobilisation persistante de la population locale, des élus, des associations et des agriculteurs contre le projet de prison à Noiseau ainsi que des 2300 avis publiés dans le cadre de la concertation, **nous souhaiterions savoir si l'Etat envisage une révision de ce projet. Par ailleurs, pourriez-vous nous indiquer l'état d'avancement et le calendrier prévisionnel concernant la rénovation de la maison d'arrêt de Fresnes ?**

Vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à ces questions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations républicaines.

**Nicolas BESCOND**

Conseiller départemental – Canton d'Ivry-sur-Seine